

Groupe Ecologiste - Solidarité et Territoires



Le bilan de nos actions 2023-2024



Sommaire



EDITO	3
PETITES ET GRANDES VICTOIRES 2023-2024	4-5
NOS GRANDS DOSSIERS	
INTERDICTION DES PFAS : UNE VICTOIRE POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT	7
GAZA : TÉMOIGNER DU DRAME QUI SE DÉROULE SOUS NOS YEUX	8
IVG DANS LA CONSTITUTION : UNE VICTOIRE DES FÉMINISTES	9
COMMISSION D'ENQUÊTE TOTALENERGIES : NOS CONCLUSIONS	10
LE SCANDALE DES EAUX CONTAMINÉES	11
LES PRISONNIERS POLITIQUES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE-KANAKY	12
LA JEUNESSE, AU COEUR DE NOTRE BILAN	13
PROJET DE LOI IMMIGRATION : LE TEXTE DE LA HONTE	14
NOS ÉLU.ES	
GUILLAUME GONTARD, SÉNATEUR DE L'ISÈRE	16
MÉLANIE VOGEL, SÉNATRICE REPRÉSENTANT LES FRANÇAIS.ES ÉTABLI.ES HORS DE FRANCE	17
DANIEL SALMON, SÉNATEUR D'ILLE-ET-VILAINE	18
ANTOINETTE GUHL, SÉNATRICE DE PARIS	19
RONAN DANTEC, SÉNATEUR DE LOIRE-ATLANTIQUE	20
GHISLAINE SENÉE, SÉNATRICE DES YVELINES	21
JACQUES FERNIQUE, SÉNATEUR DU BAS-RHIN	22
MATHILDE OLLIVIER, SÉNATRICE REPRÉSENTANT LES FRANÇAIS.ES ÉTABLI.ES HORS DE FRANCE	23
AKLI MELLOULI, SÉNATEUR DU VAL-DE-MARNE	24
ANNE SOUYRIS, SÉNATRICE DE PARIS	25
THOMAS DOSSUS, SÉNATEUR DU RHÔNE	26
MONIQUE DE MARCO, SÉNATRICE DE LA GIRONDE	27
RAYMONDE PONCET MONGE, SÉNATRICE DU RHÔNE	28
GUY BENARROCHE, SÉNATEUR DES BOUCHES-DU-RHÔNE	29
YANNICK JADOT, SÉNATEUR DE PARIS	30
GRÉGORY BLANC, SÉNATEUR DU MAINE-ET-LOIRE	31

Edito

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la France n'a pas encore de Gouvernement et le scénario découlant du verdict historique des élections législatives anticipées reste entièrement à écrire. Deux certitudes : le projet du Nouveau Front Populaire a séduit une majorité (relative) de nos compatriotes et le Parlement va retrouver toute sa place dans le fonctionnement institutionnel et politique du pays, que la Ve République y survive ou pas. Nous écologistes, partisan.es d'une République parlementaire digne de ce nom, y trouvons une source d'optimisme dans cette période trouble.

Mais aucun régime parlementaire ne saurait fonctionner de manière satisfaisante sans une élection de l'Assemblée nationale à la proportionnelle (p. 17), mode de scrutin qui permet à la fois une plus juste représentation des forces politiques et rend obligatoire la construction de compromis et avec elle un certain apaisement du débat public. Plus que jamais, il est indispensable qu'aux prochaines élections législatives, les Français.es puissent voter pour leurs convictions et pas seulement contre l'extrême droite.

C'est le sens de notre proposition de loi visant à instaurer la proportionnelle régionale aux élections législatives qui doit être mise en débat au plus vite. Dans ce nouveau contexte politique, le groupe Écologiste - Solidarité et Territoires, renforcé par les élections sénatoriales de septembre 2023, continuera, comme il l'a toujours fait, à être une force de proposition et de construction de compromis pour sortir de l'incantation et agir efficacement pour protéger les femmes et hommes de ce monde ainsi que notre environnement.

C'est le sens de la révision historique de la Constitution garantissant la liberté des femmes de recourir à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) initiée par notre groupe (p. 9). C'est le sens de l'interdiction des "polluants éternels" (PFAS) adoptée au Parlement suite à la mobilisation des deux groupes écologistes et de la société civile (p. 7). C'est le sens de notre demande d'enquête sur le scandale des eaux minérales contaminées (p. 11). C'est le sens de notre mobilisation constante pour la paix à Gaza (p. 8) et en faveur d'une solution politique négociée en Nouvelle-Calédonie-Kanaky (p. 12). C'est le sens de notre commission d'enquête annuelle sur le non-respect par TotalEnergies des engagements climatiques de la France (p. 10). C'est le sens de nos propositions de loi pour une allocation universelle d'étude pour les moins de 25 ans (p.13) ou pour la mobilité solidaire en zones rurales (p. 22). C'est le sens de tous les combats portés par chacun.e des 16 membres de notre groupe et que nous vous laissons découvrir dans les pages de ce document.



Guillaume Gontard,
président



Mélanie Vogel,
vice-présidente

En lien avec le groupe écologiste nettement renforcé de l'Assemblée nationale et les autres forces du Nouveau Front Populaire, nous aurons à coeur d'amplifier ce travail en faisant adopter le maximum de mesures du programme de Nouveau Front Populaire, avec une attention particulière, Sénat oblige, pour celles en faveur de la revitalisation de nos services publics (au premier rang desquels l'hôpital et l'école) et du renforcement des moyens des collectivités locales.

Une bonne lecture à toutes et tous,

Guillaume Gontard, président
Mélanie Vogel, vice-présidente

Petites et grandes victoires 2023

OCTOBRE TRANSPORTS

Notre amendement intégrant à part entière la mise en place des réseaux cyclables dans la définition des Services express régionaux métropolitains a été adopté.



Illustration Thomas Frisch.

NOVEMBRE ACCÈS AUX SOINS

Notre amendement pour rendre effective la permanence des soins a été adopté. L'accès aux soins doit être garanti partout, et à tout moment. Nous avons proposé de conditionner la délivrance d'une autorisation d'activité de soins à la participation aux gardes ambulatoires.



SEPTEMBRE ELECTIONS SÉNATORIALES

Le groupe Ecologiste - Solidarité et Territoires s'agrandit : 16 élu.es composent désormais le groupe !



OCTOBRE AFFAIRES SOCIALES

Notre amendement défendu par notre sénatrice Raymonde Poncet Monge pour garantir aux salarié.es des industries électriques et gazières la gestion pleine et entière de leur caisse de retraites a été adopté. Une victoire face à l'offensive du Gouvernement sur la gestion de nos retraites.



Raymonde Poncet Monge défend en hémicycle les droits des travailleurs.euses.

DÉCEMBRE FINANCES

Notre amendement pour garantir le prêt à taux zéro aux ménages défavorisés partout en France a été adopté. Le gouvernement voulait le restreindre aux zones tendues, c'est non ! Préservons-le pour redynamiser l'ensemble du territoire et donner accès à des logements neufs, économes en énergie, à toutes et tous.

JANVIER SANTÉ

Le Sénat a adopté la proposition de loi écologiste visant à interdire les "Puffs" (cigarettes électroniques jetables). Danger pour la santé publique, aberration écologique et ciblage des jeunes, l'interdiction de ces produits jetables est une excellente nouvelle !



MARS

FONCTION PUBLIQUE

Notre amendement visant à reconnaître, encourager et faciliter l'accès des femmes aux responsabilités locales a été adopté. Comme les salariées, les maires pourront désormais bénéficier d'une indemnité compensatrice pour prendre leur congé maternité, d'accueil ou d'adoption.

MAI

PFAS

Le 30 mai, dans le cadre de notre niche parlementaire, le Sénat a adopté la proposition de loi écologiste visant à restreindre l'utilisation des polluants éternels (PFAS).



Interdiction des PFAS : nos élu.es fêtent cette nouvelle victoire écologiste avec Marine Tondelier au Sénat !

Petites et grandes victoires 2024

FÉVRIER IVG

Historique ! Le Sénat a approuvé l'inscription de l'interruption volontaire de grossesse dans notre Constitution.



Notre sénatrice Mélanie Vogel a défendu l'inscription de l'IVG dans la Constitution.

AVRIL MOBILITÉS

Réemploi des voitures destinées à la casse : le Parlement a adopté définitivement la proposition de loi écologiste. Après le Sénat, l'Assemblée nationale a adopté unanimement notre proposition de loi initiée par Joel Labbé. Marie Pochon à l'Assemblée nationale et Jacques Fernique étaient les rapporteur.es du texte.





NOS GRANDS DOSSIERS

INTERDICTION DES PFAS : UNE VICTOIRE POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Le jeudi 30 mai 2024, dans le cadre de la niche parlementaire du groupe Ecologiste - Solidarité et Territoires, le Sénat a adopté en première lecture une proposition de loi initiée par le député Nicolas Thierry, visant à limiter l'utilisation des polluants éternels. Ce texte est une victoire majeure des écologistes vers l'amélioration globale de la santé environnementale. Concrètement, la proposition de loi demande l'interdiction, dès 2026, de la fabrication, de l'importation et de la vente de certains produits destinés à la consommation contenant des PFAS. Le texte a été adopté à la quasi-unanimité par la chambre haute.

Afin de révéler la réalité et l'ampleur du phénomène, les écologistes ont mobilisé de nombreux moyens. Nous avons notamment réalisé une série de tests qui ont illustré la pertinence de notre objectif de limitation de ces polluants éternels : 80% des points d'eau potable testés étaient contaminés et 100% des pompiers testés l'étaient également, avec un taux largement supérieur à la moyenne française.

Quant aux parlementaires qui ont accepté l'exercice du prélèvement de la mèche de cheveu - tous partis confondus - toutes et tous se sont révélés contaminés jusqu'à 7 PFAS. C'est le début d'un long combat pour l'interdiction complète des PFAS. Il ne fait que commencer !



Nous avons réalisé plusieurs prélèvements de cheveux de sénateurs.ices. Les résultats sont sans appel, tou.tes les élu.es sont contaminé.es.

PFAS, de quoi parle-t-on ?

Les PFAS, aussi connus sous le nom de "polluants éternels", sont des composés chimiques utilisés depuis les années 40 pour leurs propriétés anti-adhésives, imperméabilisantes, résistantes aux fortes chaleurs et presque indestructibles. Ces substances se retrouvent dans de très nombreux produits de la vie quotidienne tels que les textiles, les poêles, les couches, les cosmétiques, les peintures, les médicaments et les mousses anti-incendie. Leur présence persistante dans l'environnement et les organismes vivants soulève depuis de nombreuses années de sérieuses préoccupations de santé publique. Obésité, infertilité, cancers sont maintenant des risques avérés qui leur sont liés.

Le mot des chef.fes de file :

Jacques Fernique : « La sortie des PFAS est désormais lancée. Une première étape pour fermer le robinet, pour engager la dépollution des milieux naturels, tout en assurant un soutien aux collectivités dans cette transition. »

Anne Souyris : « Aujourd'hui, nous envoyons un signal fort en Europe : c'est parti, c'est irréversible, nous irons jusqu'au bout pour interdire les PFAS, protéger la santé et l'environnement. »



Mobilisation des militant.es et des associations devant le Sénat le jour de notre niche parlementaire.

GAZA : TÉMOIGNER DU DRAME QUI SE DÉROULE SOUS NOS YEUX

Au mois de février 2024, Anne Souyris et Akli Mellouli sont parti.es à Rafah. Ils faisaient partie de la première délégation française transpartisane à se rendre à la frontière de Gaza depuis le 7 octobre.

L'objectif de ce déplacement était clair : témoigner et demander un cessez-le-feu plein et entier, à l'heure où chaque jour des centaines de civil.es meurent, dont de nombreuses femmes et enfants, mais aussi des soignant.es et des journalistes. À l'heure où la presse ne peut plus passer les frontières, ne peut plus exercer ce devoir majeur d'information démocratique, il nous est apparu essentiel de jouer notre rôle de témoins.



Akli Mellouli, sénateur du Val-de-Marne et Anne Souyris, sénatrice de Paris composaient la délégation d'élu.es lors du déplacement à Rafah.

Gaza est en cours d'anéantissement, on ne peut plus attendre, encore moins ignorer. Personne ne doit pouvoir dire : "nous ne savions pas". L'Europe doit agir pour la paix, la démocratie, la reconnaissance de l'Etat palestinien : c'est aussi sa responsabilité. L'histoire d'Israël et de la Palestine, s'inscrivant dans la droite ligne du passé européen colonial et la Seconde Guerre mondiale, est aussi celle de l'Europe, la nôtre. Libération de tou.tes les civil.es, couloir humanitaire et protection des personnels soignants et aidants, cessez-le-feu, tel est le trépied d'une négociation pour une paix durable à deux États.



Akli Mellouli, sénateur du Val-de-Marne à Rafah en février dernier.

Au mois de février 2024, plusieurs parlementaires écologistes dont Guy Benarroche, Thomas Dossus, Guillaume Gontard, Yannick Jadot, Akli Mellouli, Raymonde Poncet Monge, Mathilde Ollivier, Ghislaine Senée et Anne Souyris ont signé une tribune dans Le Nouvel Obs appelant à la poursuite de l'activité de l'UNRWA, Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugié.es palestinien.nes. Visée par des graves critiques de la part du gouvernement israélien, cette agence de l'ONU s'est retrouvée dans une situation critique. Nos parlementaires se sont alors mobilisé.es pour défendre le bien-fondé de l'organisation et surtout son indispensable action dans un contexte de crise humanitaire que connaît actuellement la bande de Gaza.

Un colloque pour parler de la Palestine

Début mai, Raymonde Poncet Monge organisait le colloque "La France et sa responsabilité dans l'application du droit international en Palestine". " Par ce colloque, j'ai souhaité réunir des chercheur.euses, des journalistes, des militant.es, des écrivain.es, des représentant.es d'ONG, afin de bénéficier de leurs regards croisés concernant les violations des droits humains, juridiques et politiques des Palestinien.nes, notamment les droits à l'auto-détermination, à la sécurité, et à la paix et toujours à l'aune du droit international", explique notre sénatrice du Rhône.

INSCRIPTION DE L'IVG DANS LA CONSTITUTION : UNE VICTOIRE DES FÉMINISTES

Le 4 mars 2024, un combat féministe inlassable a enfin abouti avec la constitutionnalisation de l'IVG. Pourquoi t'es-tu lancée dans cette bataille ?

Pour trois raisons. D'abord, parce que c'était utile et nécessaire : rien d'autre que la loi ne protégeait véritablement le droit à l'IVG en France, et ce qu'une loi a fait, une autre peut la défaire. Ensuite parce qu'il fallait envoyer un message clair sur le statut de ce droit, aux anti-choix, mais aussi à toutes celles qui se sont battues, parfois au péril de leurs vies, pour l'acquérir. Et ce message est simple, les premiers ont perdu la bataille, les secondes l'ont gagnée. La République ne veut plus exister sans ce droit. Enfin, parce que dans un contexte de régression internationale des droits fondamentaux, la France devait envoyer un signal fort : un chemin de progrès existe.



Mélanie Vogel, sénatrice représentant les Français.es établi.es hors de France.

Comment cette victoire a-t-elle été possible ?

Cette victoire a beaucoup à nous apprendre. Trois éléments l'ont rendue possible. D'abord, des parlementaires féministes déterminées à travailler ensemble et à ne rien lâcher. Ensuite, une remarquable coordination avec les associations féministes tout au long du chemin, dans le plein respect du rôle de chacun.e et avec beaucoup de confiance mutuelle. Et enfin, une mobilisation de la société. C'est la société française qui a gagné. Avec ces trois ingrédients, beaucoup d'autres victoires pour le progrès des droits sont possibles.



Mélanie Vogel, Sandra Regol et Mathilde Ollivier au Sénat le jour du vote.

Qu'as-tu ressenti lorsque le Sénat a enfin levé son opposition à la constitutionnalisation ?

J'ai beaucoup pleuré. Et je pleure rarement, surtout de joie. Mais le vote si large montrait que le résultat de mois de mobilisations déferlait sur le Sénat conservateur. Je repensais à tous ces moments où l'on m'avait dit que c'était impossible et où j'aurais pu lâcher et à la fierté d'avoir tenu.

Ce droit est donc désormais acquis ?

Non. L'IVG est mieux protégée, mais le travail n'est pas fini. Nous devons garantir l'accès réel à l'IVG sur l'ensemble du territoire, entravé par des années de délaissement du système de santé. Notre bataille doit aussi élargir ce droit : 20 millions de femmes n'ont pas accès à l'IVG en Europe, sans compter nos sœurs du monde entier. Le mouvement féministe doit se renforcer et s'organiser au-delà des frontières.

COMMISSION D'ENQUÊTE TOTAL ENERGIES : NOS CONCLUSIONS



Yannick Jadot, sénateur de Paris et rapporteur de la commission d'enquête TotalEnergies.

Le groupe Ecologiste - Solidarité et Territoires a lancé, dans le cadre de son droit de tirage, une commission d'enquête sur TotalEnergies. "En tant que rapporteur de cette commission, mon objectif était à la fois de faire la lumière sur les activités de TotalEnergies, déterminer si elles sont - ou non - alignées sur les engagements et valeurs de la France sur le climat et les droits humains, mais aussi de définir des outils de politiques publiques pour s'assurer qu'elles le soient à l'avenir", explique Yannick Jadot, sénateur de Paris.

Pendant six mois, la commission a pu auditionner une quarantaine d'expert.es scientifiques, politiques, associatifs, économiques. Sans surprise, un consensus scientifique et politique clair a émergé : les activités et la stratégie de décarbonation du groupe TotalEnergies ne sont absolument pas alignées sur les impératifs de l'Accord de Paris et donc sur les engagements climatiques de la France. Le groupe intervient par ailleurs dans de nombreux pays autoritaires où les droits humains sont bafoués. Le groupe pétrolier est un acteur majeur des nouvelles bombes climatiques alors que l'Agence internationale pour l'énergie, les scientifiques du GIEC et les Nations Unies exigent l'arrêt de tout nouveau projet dans le charbon, le pétrole et le gaz. TotalEnergies en est loin !

TOTAL ENERGIES DOIT ACCÉLÉRER SA TRANSITION VERS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La commission invite donc le groupe pétrolier à revoir sa stratégie d'investissement pour accélérer sa transition vers les énergies renouvelables afin de l'aligner à court, moyen et long terme sur l'Accord de Paris. Elle demande au gouvernement d'arrêter les importations de GNL russe et d'engager le retour de l'Etat dans le capital du groupe français. De même, la commission recommande de renforcer les règles de gouvernance actionnariale pour que le climat soit mieux pris en compte et de mieux encadrer les relations parfois incestueuses entre l'Etat, garant de l'intérêt général, et TotalEnergies, obsédé par la rémunération maximale de ses actionnaires.

Notre rapport trace un chemin pour accompagner les entreprises les plus polluantes dans la transition, pour que TotalEnergies, mobilisant ses immenses capacités et compétences, devienne un jour pionnier de la grande transition énergétique pour laquelle nous nous battons chaque jour.



LE SCANDALE DES EAUX CONTAMINÉES

Le 30 janvier 2024, le groupe Écologiste - Solidarité et Territoires a sollicité la création d'une mission d'information à la suite des révélations troublantes de la cellule d'investigation du Monde et de Radio France. Cette enquête journalistique a soulevé de sérieuses suspicions quant à l'utilisation de techniques de purification interdites sur des eaux minérales par le groupe Nestlé Waters (Perrier, Hépar et Vittel).

Antoinette Guhl a été désignée rapporteure en avril 2024 par la commission des affaires économiques dont elle est vice-présidente, après une nouvelle série de rebondissements et notamment la destruction de près de 3 millions de bouteilles Perrier.



Antoinette Guhl a été désignée rapporteure de la mission flash.

IL FAUT CHANGER DE MÉTHODE

L'objectif de cette mission était clair : comprendre comment des eaux minérales naturelles ou des eaux de source ont pu être vendues sans respecter les exigences sanitaires. Comment, après aveu par l'industriel lui-même de traitements interdits, le gouvernement n'a informé ni la Commission européenne, ni les États membres, de la non-conformité des produits commercialisés par Nestlé Waters... Si les aléas climatiques et les activités humaines altèrent la qualité de la ressource et la pureté originelle de ces eaux, il s'agit également de réfléchir aux mesures nécessaires pour prévenir de tels scandales à l'avenir.

Antoinette Guhl a pu interroger plusieurs acteurs clés, notamment les industriels des eaux minérales, les Agences régionales de santé (ARS), l'ANSES, des journalistes, des syndicats et les préfetures concernées. Toutefois, les auditions de ministres et de leurs cabinets n'ont pu avoir lieu suite à la dissolution de l'Assemblée nationale, reportant ainsi la remise du rapport à la reprise de la session.

"Les Français.es, dont beaucoup consomment les marques concernées, doivent savoir que l'Anses a conclu à un "niveau de confiance insuffisant" pour garantir la qualité sanitaire des produits. Ils doivent savoir si ces eaux, supposément préservées de toute pollution, ne le sont plus. Ils doivent également savoir si l'État a contourné la réglementation pour masquer la contamination de ces eaux au service des industriels."

Antoinette Guhl



Des eaux minérales en bouteille ont été vendues sans respecter les exigences sanitaires.

"Les Agences régionales de santé, essentielles à la sécurité sanitaire, sont aujourd'hui menacées de suppression par le Rassemblement National. Je dénonce cette proposition. Le scandale des eaux minérales naturelles, comme celui de la viande de cheval ou des pizzas Buitoni, démontre l'importance des organes de contrôle pour la protection de la santé des Français.es. C'est une attaque contre un service public indispensable."

Antoinette Guhl

LES PRISONNIERS POLITIQUES DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE-KANAKY



Raymonde Poncet Monge s'est rendue à la prison de Riom.

Début juillet 2024, nos élu.es se sont déplacé.es dans les centres pénitentiaires de Riom, Mulhouse, Blois et Dijon afin de rendre visite aux prisonniers politiques kanaks. Au total, onze militant.es indépendantistes ont été interpellé.es le 19 juin et neuf d'entre eux.elles ont été placé.es en détention provisoire, dont sept dans diverses prisons de l'Hexagone. Une situation indigne d'une démocratie.

TÉMOIGNAGES DE NOS ÉLU.ES

"Nous avons pu constater les conditions de détention du militant Christian Tein, leader du mouvement en Kanaky-Nouvelle-Calédonie (CCAT). Sa cellule est au fond du quartier d'isolement, contrairement à ce que le juge lui avait assuré en Nouvelle-Calédonie-Kanaky. Jusqu'ici, il n'a pu obtenir aucun lien direct avec sa compagne. Malgré une bienveillance manifeste dans cette prison, des problèmes subsistent, notamment les difficultés d'accès à son avocat, resté à Nouméa, qu'il n'a pu appeler qu'une seule fois pendant 30 minutes", témoignent Jacques Fernique, sénateur du Bas-Rhin, et Anne Souyris, sénatrice de Paris.

"J'ai pu rencontrer Frédérique Muliava qui témoigne, au-delà de l'arrestation, du choc du transfert en métropole et enfin du placement en isolement soit une rupture des liens familiaux et la difficulté à mettre en place sa défense juridique avec son avocate venue de Nouméa. L'isolement, y compris en promenade, est très mal vécu et comporte des risques psychologiques à terme malgré un personnel pénitentiaire très attentif à cette situation critique", explique Raymonde Poncet Monge, sénatrice du Rhône.

"J'ai pu constater les conditions de détention de Walai Unë Steeve au centre pénitentiaire de Blois. Le détenu assure que tout le monde "était correct avec lui". Sa fille, étudiante dans le sud de la France a pu lui transmettre des vêtements et de l'argent. Walai Unë Steeve m'a également fait part de ses difficultés pour communiquer avec son avocat. En théorie, cela devait se régler le jour même, d'après le directeur de la prison", rapporte Akli Mellouli, sénateur du Val-de-Marne.

"J'ai pu échanger sur les conditions du transfert de Brenda Wanabo Ipeze et constater des difficultés qu'elle rencontre aujourd'hui en raison de cette situation indigne. Rappelons d'abord que Brenda Wanabo Ipeze est la chargée de communication de la CCAT. Après son arrestation et la décision du juge dont elle n'a pas compris les motivations, compte tenu de son activité militante banale, c'est encadrée par trois agents, menottée et contrainte au silence qu'elle a traversé les milliers de kilomètres et les différentes escales qui la séparent désormais de la Nouvelle-Calédonie-Kanaky, de ses trois enfants et de ses proches", décrit Thomas Dossus, sénateur du Rhône.



Thomas Dossus s'est rendu à la prison de Dijon.

LA JEUNESSE, AU COEUR DE NOTRE BILAN

Avec les sénatrices Antoinette Guhl, Monique de Marco, Mathilde Ollivier et Anne Souyris, le Groupe Écologiste - Solidarité et Territoires a fait de la jeunesse une de ses priorités tout au long de cette année parlementaire. Souvent dans l'angle mort des travaux au Sénat, il apparaissait essentiel pour nous Écologistes de porter ce combat dans l'hémicycle.

En pleine crise sanitaire, les files d'attente devant les banques alimentaires ont considérablement marqué les esprits. Malheureusement, ces images insupportables sont toujours d'actualité. Aujourd'hui encore, des milliers de jeunes se rendent chaque soir à des distributions alimentaires. Notre pays est marqué par une augmentation sans précédent des inégalités. En quelques années, les conditions d'entrée dans la vie adulte se sont fortement dégradées. En 2021, 9,1 millions de personnes vivent avec un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, dont 1,4 million de jeunes de 18 à 24 ans.

« Le plus bel âge de la vie », comme certains aiment à l'appeler, ne serait donc que le privilège de quelques uns ? Alors que les familles modestes et les classes moyennes peinent de plus en plus à financer les études de leurs enfants, la solidarité nationale doit prendre le pas sur la solidarité familiale.



Antoinette Guhl, Monique de Marco, Marine Tondelier et Mathilde Ollivier lors de la visite d'un CROUS dans le cadre de la préparation de la proposition de loi "Autonomie d'études".



Novembre 2023 : colloque sur la jeunesse organisé au Sénat par Antoinette Guhl, avec la présence de Mathilde Ollivier, Monique de Marco, Anne Souyris ainsi que de nombreuses organisations de jeunesse.

Face à une vision hors-sol des Gouvernements Borne puis Attal, ne prenant pas en considération cette précarité grandissante, le Groupe Écologiste - Solidarité et Territoires propose un autre paradigme pour notre jeunesse.

INSTAURER UNE ALLOCATION D'AUTONOMIE UNIVERSELLE

Les sénateurs et sénatrices du groupe ont collectivement décidé de consacrer une partie de leur niche parlementaire de décembre 2023 à une proposition de loi pour les jeunes. L'occasion de les écouter et de leur apporter des réponses.

Ainsi, Monique de Marco, autrice, Anne Souyris rapporteure et Mathilde Ollivier, cheffe de file, ont porté une proposition de loi visant l'instauration d'une allocation d'autonomie universelle d'études de 1092 euros par mois, soit 78% du SMIC. Un texte innovant et ambitieux qui permettait d'inscrire à l'agenda une solution concrète pour lutter contre la précarité de la jeunesse. Cette proposition de loi répondait au besoin de sécurité, de protection et d'émancipation de nos jeunes. Malgré l'opposition systématique de la droite, nous continuerons à porter et à défendre ce projet au Sénat, avec le soutien de l'ensemble des organisations de jeunesse.

PROJET DE LOI IMMIGRATION : LE TEXTE DE LA HONTE

Notre groupe et son chef de file Guy Benarroche n'ont eu de cesse de s'opposer à ce texte qui, annoncé comme équilibré, aboutit à un pot-pourri de mesures fondées sur des mythes. Nous avons toujours plaidé pour un ministère dédié à la politique d'immigration, d'accueil et d'intégration.

UN PARCOURS CHAOTIQUE

La volonté de Gérard Darmanin de faire voter un texte quoiqu'il en coûte (avec des mesures inconstitutionnelles avouées), pour et par des accords entre le Gouvernement et la droite, a privé notre parlement d'un débat apaisé. L'omniprésence et l'ingérence de l'exécutif jusqu'au moment du vote ont une nouvelle fois abîmé notre démocratie et favorisé le vote RN sorti gagnant de ce petit arrangement politicien entre la Macronie d'une part, la droite et les centristes du Sénat d'autre part.

PRÉCARISATION DES ÉTRANGER.ES

Le volet intégration a été coupablement sacrifié et gommé. L'application de ce texte ne fera qu'accroître inexorablement la précarisation des étranger.es : sanctions accrues, OQTF (obligation de quitter le territoire) plus nombreuses, recours plus complexes, conditions de séjour rendues plus difficiles sans raison réelle. La régularisation des travailleurs.euses étranger.es a été réduite à peau de chagrin laissant les travailleurs.euses sans papiers à la merci de réseaux mafieux. Leur intégration est compliquée, voire est empêchée. Outre notre obligation humaniste d'un accueil et d'une vie digne, ces personnes permettent à notre économie de fonctionner, comme l'ont rappelé de nombreux acteurs économiques dans notre pays.

UN TEXTE DICTÉ PAR LA MAJORITÉ SÉNATORIALE

Quotas d'immigration, délit de solidarité, priorité nationale pour les allocations familiales, délit de séjour irrégulier, majoration des frais d'inscriptions universitaires et caution pour les étudiant.es étranger.es hors Union européenne, restriction de l'accès à la nationalité par le droit du sol, limitation du regroupement familial...

Le pire est bien arrivé avec cette loi d'affichage. Ce texte a échappé à ses auteurs et ce depuis février dernier et son premier passage en commission. C'est bien un texte dicté par la majorité sénatoriale de droite, adoubé par le Gouvernement Macron qui a été voté sous les bravos des député.es d'extrême droite.



A Menton, Guillaume Gontard et Guy Benarroche se sont rendus à la Police aux frontières afin de réclamer l'encadrement des privations de liberté.

AIDE MÉDICALE EN DANGER, SANTÉ PUBLIQUE ET HUMANITÉ SACRIFIÉES

Proposée par Les Républicains, promise et renvoyée à un hypothétique décret par les macronistes alors même que le rapport Evin-Stefanini commandé par Elisabeth Borne concluait à la nécessité de son maintien, la suppression de l'Aide Médicale d'Etat (AME) constituerait une erreur sanitaire, humanitaire et même financière. Les Ecologistes s'y sont opposé.es : « Supprimer l'AME, c'est condamner à mort les plus précaires d'entre nous », a rappelé Anne Souyris. Cette couverture sanitaire, qui ne représente que 0,5% des dépenses de santé, permet aux étranger.es leur prise en charge sanitaire et empêche la propagation de maladies infectieuses dans la population générale.



NOS ÉLU.ES

GUILLAUME GONTARD SÉNATEUR DE L'ISÈRE



En septembre dernier, j'ai eu l'immense honneur d'être réélu sénateur de l'Isère et reconduit à la présidence de notre groupe, solidement renforcé à l'issue du renouvellement partiel du Sénat. Comme depuis le début de mon mandat, j'aurai à cœur d'œuvrer avec la plus grande collégialité dans mon département de l'Isère comme au Sénat.

Durant ce nouveau mandat, je poursuivrai mon engagement au Sénat pour accompagner les territoires dans la transition écologique et sociale, avec une attention particulière pour les communes rurales et les territoires de montagne. La montagne c'est l'humilité. Alors que la neige disparaît de nos sommets, que la fonte des glaciers s'accélère, il nous faut réapprendre à vivre avec les éléments naturels. Savoir renoncer, parfois contourner, trouver d'autres itinéraires en lien avec les habitantes et habitants et réinventer un modèle touristique et économique principalement orienté sur le tout ski.

C'est le sens de mon engagement contre le mono tourisme hivernal et les JO d'hiver 2030 et pour le renforcement d'une économie montagnarde en s'appuyant sur un dynamisme culturel, associatif et des savoir-faire artisanaux et agricoles exceptionnels. Redonner le pouvoir de création et d'imagination locale pour des villages vivants et inspirants. C'est le sens de mon action pour la mobilité en zone rurale, mon combat pour les lignes ferroviaires du quotidien et contre les projets pharaoniques et inutiles comme le Lyon-Turin.

Je suis très heureux d'avoir contribué à faire adopter la proposition de loi de notre ancien collègue Joël Labbé permettant de réemployer, dans des garages solidaires, les véhicules envoyés à la casse.



Biographie

Architecte de métier, ancien maire d'un village de montagne, il est sénateur depuis 2017 et président du groupe depuis sa reformation en 2020. Le fil rouge de son engagement est l'accompagnement des territoires, notamment ruraux et de montagne, dans la transition écologique et sociale. Il exerce son mandat dans le cadre collectif du comité sénatorial qui l'accompagne depuis son élection.



g.gontard@senat.fr

Cette mesure de bon sens favorise la mobilité des plus précaires qui ne peuvent ni se payer une voiture, ni s'en passer. C'est le sens de mon combat passé, présent et futur en faveur de nos services publics dont le renforcement est vital pour notre République.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Rapporteur de la commission d'enquête sur la rénovation énergétique des logements, j'ai veillé à faire vivre les propositions ambitieuses de ce rapport (ingénierie territoriale, matériaux biosourcés, confort thermique d'été...) lors de l'examen du budget et de chaque texte de loi qui s'y prêtait. Malheureusement, le Gouvernement précédent ayant renoncé à présenter une nouvelle loi de programmation pluriannuelle de l'énergie, le renforcement de Ma Prime Rénov (qui ne manque pas seulement de financement) devra encore attendre...

DROIT DES PEUPLES

Dans un contexte mondial de plus en plus troublé, je me suis mobilisé pour le soutien toujours renouvelé au combat du peuple ukrainien pour sa liberté. Je me suis également rendu en Israël et en Cisjordanie avec le président du Sénat et j'ai interpellé le Premier ministre à de nombreuses reprises sur la situation effroyable à Gaza. Alors que la gouvernance mondiale a besoin de davantage de multilatéralisme, je me suis également rendu, avec la commission des Affaires étrangères, à l'Assemblée générale des Nations Unies où nous avons notamment pu nous entretenir avec le secrétaire général António Guterres.

MÉLANIE VOGEL SÉNATRICE REPRÉSENTANT LES FRANÇAIS.ES ÉTABLI.ES HORS DE FRANCE



PRÉSENTATION DU TRAVAIL AU SÉNAT

Le constat est malheureusement sans appel : depuis l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, les inégalités s'aggravent et nos droits et libertés fondamentales sont bafoués. Nous avons non seulement l'obligation de nous opposer à ces attaques intolérables, mais de construire ensemble une société juste, ouverte et écologique où chacun-e trouve sa place. C'est pourquoi, en plus de la constitutionnalisation de l'IVG, je me bats tous les jours aux côtés de mes collègues pour faire avancer les droits.

GARANTIR L'AUTODÉTERMINATION DES PERSONNES TRANS

Afin que la France cesse de discriminer les personnes trans, j'ai rédigé avec les associations concernées une proposition de loi visant à faciliter le changement d'état civil en mairie.

CHANGER LA DÉFINITION DU VIOL

Un acte sexuel non consenti est un viol. Aussi longtemps que notre code pénal ne reconnaît pas cette simple vérité, il ne protège pas les victimes, mais les agresseurs. C'est pourquoi j'ai proposé de modifier le code pénal afin de définir le viol sur l'absence de consentement.

PERMETTRE UN ACCORD GLOBAL POUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE - KANAKY

Dès la première heure, je me suis opposée à la réforme unilatérale que le gouvernement a essayé d'imposer. Seul un accord global permettra de réussir le processus de décolonisation.

INSTAURER LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES À LA PROPORTIONNELLE

Les élections législatives de 2024 doivent être les dernières élections sans proportionnelle, mode de scrutin que tous nos partenaires européens pratiquent et qui est le seul à assurer pleinement la représentativité et le parlementarisme. C'est pourquoi j'ai construit une proposition de loi visant à instaurer la proportionnelle intégrale par région pour les élections législatives.

DÉFENDRE LES DROITS DES FRANÇAIS-ES DE L'ÉTRANGER

Pour soutenir nos compatriotes établi-es hors de France, j'ai notamment plaidé pour l'indexation des aides sociales sur l'inflation et sur le niveau de vie dans les pays de résidence. En outre, je demande le droit des citoyen-nes les plus fragiles à bénéficier d'un compte bancaire et que l'État vienne en aide aux Français-es victimes à l'étranger des catastrophes naturelles. Enfin, j'ai déposé une proposition de loi visant à réformer le financement des campagnes électorales consulaires, afin de garantir la réelle équité entre les candidat-es.

Biographie

Née dans les quartiers populaires marseillais, Mélanie Vogel a travaillé entre autres au Chili et au Canada avant de s'installer à Bruxelles. Résolument féministe et européenne, elle défend avec détermination les droits et libertés fondamentales. Elle a été élue sénatrice des Français-es établi-es hors de France en 2021.



m.vogel@senat.fr



DANIEL SALMON SÉNATEUR D'ILLE-ET-VILAINE



CONTRE LA FINANCIARISATION DU LOGEMENT, RÉGULONS LES MEUBLÉS DE TOURISME...D'URGENCE !

La crise du logement est une cause majeure de ressentiment. Nous attendions une grande loi logement, nous n'avons eu que des lois parcellaires, néanmoins nous nous en sommes emparés. Les meublés de tourisme envahissent depuis 10 ans de nombreux territoires. Ils contribuent à l'accélération de la financiarisation du logement, évincent les habitant.es permanent.es et dévitalisent les cœurs de villes, alimentant dangereusement la crise du logement. Des élu.es de tous bords réclament un encadrement d'urgence !

POUR UNE AGRICULTURE DES GENS ET DU VIVANT

Depuis le renouvellement d'octobre 2023, je supervise les questions agricoles. Ré-autorisation du glyphosate, colère des agriculteurs.rices, proposition de loi pour garantir un revenu digne aux agriculteurs.rices. L'agriculture a été au cœur des débats de nombreuses fois durant la session parlementaire. Jusqu'à l'examen de la loi d'orientation agricole, promise par Macron depuis 2 ans, et dont la discussion a été stoppée net au Sénat du fait de la dissolution.

Face à la colère légitime du monde agricole en début d'année, le président Macron a répondu principalement aux demandes court-termistes des lobbys agro-industriels, alors que la majorité des paysan.nes ne veut pas de réduction des normes environnementales, mais un revenu digne.

Ce gouvernement n'a eu aucune vision pour l'agriculture, si ce n'est le triptyque "robotique, génétique, numérique" pour produire toujours plus,



En ce sens, les Ecologistes défendent depuis longtemps la suppression pure et simple de la niche fiscale dite "Airbnb". La proposition de loi transpartisane visant à réguler les meublés de tourisme, examinée ce printemps, va dans le bon sens en apportant aux élu.es des compétences élargies et des outils de régulation supplémentaires. J'ai proposé de nombreux amendements pour renforcer l'encadrement, notamment sur la fiscalité, et j'ai bien évidemment soutenu ce texte.

pour exporter à l'autre bout de la planète, en détruisant les paysanneries locales, tout en important, avec les conséquences que l'on connaît sur les agriculteurs.rices français.es et notre alimentation. Nous sommes bien loin de la souveraineté alimentaire que les libéraux prétendent appeler de leurs vœux.

Face à ce projet délétère, j'ai présenté fin 2023, dans le cadre de la préparation pour la loi d'orientation agricole, les propositions des Ecologistes, les plus à même de répondre aux préoccupations des paysan.nes : sortie de l'agriculture des accords de libre-échange, révision du PSN pour une meilleure répartition des aides, interdiction de l'achat de produits agricoles en dessous du prix de revient, installation massive des agriculteurs.rices et aide à la transmission, formation, régulation de l'accès au foncier, financement de l'agroécologie, renforcement de la protection sociale agricole... Nous ne pouvons faire une transition profonde du modèle agricole sans des paysan.es nombreux.ses et valorisé.es, économiquement et socialement.

Biographie

Sénateur depuis 2020, Daniel Salmon a toujours gardé un pied dans l'urbain et un pied dans le rural. Soucieux de retisser du lien entre ces territoires, il dédie son mandat au service du vivant dans sa pluralité, dans ses différences. La biodiversité, l'énergie et l'agriculture sont au cœur de ses actions.



d.salmon@senat.fr

ANTOINETTE GUHL SÉNATRICE DE PARIS



UN AN DE COMBAT POUR UNE ÉCONOMIE QUI PROTÈGE !

Pouvoir d'achat, crise du logement, spirale inflationniste, trop de Français.es doivent faire le choix entre se nourrir, se chauffer ou se soigner. C'est inacceptable! J'ai défendu avec conviction les millions de ménages qui subissent le mal-logement et l'inflation. J'ai porté haut et fort des propositions pour construire plus de logements sociaux, lutter contre l'habitat insalubre, réguler les plateformes du meublé de tourisme, restreindre la spéculation immobilière. Se loger dans un habitat digne ne doit pas être un luxe, mais un droit fondamental. L'écologie et la justice sociale sont les deux faces d'une même pièce. Celle de la transition. Pour prendre ce virage, nous devons entamer un processus radical de transformation de notre économie qui puisse protéger les Français.es et la planète. Nous avons besoin d'une économie protectrice plutôt que destructrice, une économie qui sert les plus modestes plutôt que d'être soumise aux intérêts des ultra-riches.

POUR DES POLITIQUES AMBITIEUSES AU SERVICE DE LA JEUNESSE

Mon premier acte de sénatrice a été de déposer une question orale sur la précarité étudiante et d'organiser un colloque au Sénat associant toutes les organisations de jeunesse avec mes collègues Monique de Marco et Mathilde Ollivier. Je ne souhaite pas que le titre du livre "Sois jeune et tais- toi" de Salomé Saqué soit une réalité. Un chiffre édifiant issu d'une enquête menée par Linkee en 2023 montre que 76% des étudiant.es ont un "reste à vivre" inférieur à 100€/mois soit 3,33€/jour, une fois les factures payées.

Lors de distributions alimentaires, j'ai pu constater les files alimentaires qui ne désemplissent pas et l'abandon flagrant de nos jeunes par le gouvernement. Nous devons repenser nos politiques sociales à l'aune de la jeunesse : oui à une allocation d'autonomie ! Oui à une revalorisation des bourses! Oui à une sécurité sociale alimentaire !



COMPLAISANCE OU RÉSISTANCE FACE AUX GRANDES PUISSANCES ?

À l'occasion de la venue du Président chinois, j'ai posé une question d'actualité au Gouvernement sur l'engagement de la France envers les droits humains, la protection de notre démocratie et les droits fondamentaux du peuple Ouïghour.

Plus de 2 millions de Ouïghours sont actuellement détenu.es dans des camps où ils.elles subissent tortures, viols et travail forcé. Nos penderies, nos voitures, nos téléphones.... Toute notre économie est complice de ce crime commis par la Chine. Invitée au Congrès mondial des Ouïghours, j'ai réaffirmé nos valeurs de défense des droits humains et pointé la dépendance économique française à l'économie chinoise. La volonté de la Chine d'assujettir Taiwan pose la question de l'ingérence. Pour la France, il est temps aujourd'hui d'interdire tous les produits issus de l'exploitation humaine et de défendre le droit des peuples à l'autodétermination.

BIOGRAPHIE

Sénatrice depuis 2023, Antoinette Guhl est fille d'immigrés italiens. Elle a grandi à Hayange et a été très tôt sensibilisée aux enjeux de désindustrialisation, au chômage afférent et à l'injustice sociale et écologique. Elle a vite compris que le sentiment de relégation nourrissait l'extrémisme. Elle a œuvré pour l'écologie en tant que maire-adjointe de Paris et vice-présidente du Grand Paris.



a.guhl@senat.fr

RONAN DANTEC SÉNATEUR DE LOIRE-ATLANTIQUE



MON TRAVAIL AU SÉNAT

Depuis mon élection et dans la continuité des actions entamées aux mandats précédents, je poursuis mes travaux, en particulier ceux visant à fournir plus de moyens aux collectivités.

J'ai ainsi défendu et obtenu une dotation de fonctionnement spécifique pour le développement des Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET) et un fonds national pour la préservation des espèces menacées. Dans le contexte politique actuel, je resterai vigilant pour que les circulaires et décrets d'application respectent le Parlement et les lois votées.

Président de la commission spécialisée « adaptation » du conseil national de la transition écologique, j'ai défendu le choix d'une trajectoire de réchauffement de référence, adossée sur les analyses du GIEC. Le +4° est aujourd'hui le socle du prochain programme national d'adaptation au changement climatique (PNACC 3), dont la publication a été retardée par la dissolution. Je continuerai de le suivre attentivement, en étant vigilant sur les moyens alloués et l'attention prioritaire portée aux plus fragiles et sur la priorité donnée à l'adaptation territoriale.



CONTRE LA DÉSORGANISATION DU SYSTÈME DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE

Chef de file du Groupe Écologiste - Solidarité et Territoires sur le "Projet de loi relatif à l'organisation de la gouvernance de la sûreté nucléaire et de la radioprotection pour répondre au défi de la relance de la filière nucléaire", j'ai présenté en février dernier une question préalable pour obtenir le retrait du texte.

Insuffisamment préparé et potentiellement lourd de conséquences pour la sécurité et la sûreté nucléaire en France, le démantèlement de l'IRSN voulu par ce texte risque de désorganiser toute l'architecture de la sûreté dans un moment inquiétant de relance du nucléaire. J'ai plaidé, au contraire, pour renforcer le « scepticisme organisé » propre aux structures duales ou multiples et appelé à ce qu'on écoute davantage les mises en garde des organismes consultés (HCTISN, CnDAspe, ANCCLI, CNTE...).

« Un mot magique s'est imposé : "fluidité". C'est fou à quel point, dès qu'il s'agit du nucléaire il faut des mots magiques. Abracadabra, et d'un coup de baguette magique, l'État fait disparaître l'IRSN ».

Pressé par son calendrier pro-nucléaire, le Gouvernement est passé outre nos alertes : une commission mixte paritaire a été rapidement convoquée et le texte est entré en vigueur en mai 2024 pour une application en janvier 2025. Nous serons bien évidemment vigilant.es quant à la mise en place de la future ASN (Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection) et à l'application des quelques garde-fous que le Parlement a inscrit dans la loi.

BIOGRAPHIE

Engagé de longue date sur les enjeux de transition écologique et sociale à Nantes comme à l'international, Ronan Dantec est sénateur depuis 2011. Ses principes d'intervention : les enjeux climatiques, la biodiversité et l'aménagement du territoire. Pour mener ces politiques ambitieuses, un mot d'ordre : favoriser la coopération et la synergie entre les niveaux d'intervention local, national et international.



r.dantec@senat.fr

GHISLAINE SENÉE SÉNATRICE DES YVELINES



RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE : MIEUX ACCOMPAGNER LES VICTIMES

Le Retrait-Gonflement des argiles est un phénomène naturel de rétractation des sols, qui occasionne des fissures dans les maisons, les rendant parfois inhabitables. En tant que membre du Conseil d'orientation pour les risques majeurs, j'ai eu cette année l'occasion de porter la proposition de loi visant à faciliter l'indemnisation des victimes.

Proposition rejetée par la majorité sénatoriale, qui souhaite faire adopter un énième texte favorisant les assurances plutôt que les victimes. Ce sont des milliers de personnes qui risquent de se retrouver seules et impuissantes face à la dégradation de leur patrimoine, qui représente le travail de toute une vie. Le combat continue.

RENOUVELER LA PRATIQUE POLITIQUE EST UNE NÉCESSITÉ

À l'occasion d'une proposition de loi sur le statut de l'élu.e, j'ai dénoncé les tentatives d'assouplissement sur les conflits et prises illégales d'intérêts. De même, le retour de l'enveloppe parlementaire et du cumul des mandats, portés par la majorité dans l'hémicycle, vont à contre-sens de l'exigence d'efficacité et de probité qu'attendent nos concitoyen.nes de leurs élu.es.

Vous pourrez compter sur ma persévérance pour défendre la démocratie locale et la mise en place d'outils, telle l'obligation pour les élu.es de suivre des formations solides en matière de déontologie et de gestion des risques. Il reste encore tant à faire pour, à la fois, lutter contre la crise des vocations et retrouver la confiance des Français-es.

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE FISCALE PLUS JUSTE

Désignée cheffe de file du groupe écologiste lors de l'examen du projet de loi de finances pour 2024, la priorité a été de défendre des mesures visant à générer de nouvelles recettes, afin d'avoir des marges de manœuvre accrues pour répondre aux urgences climatiques et sociales. Il est temps de réparer les services publics en mettant en place une taxation plus juste, un impôt plus égalitaire et en effectuant la suppression de niches fiscales abusives. Sortons du dogme de la rigueur budgétaire et du libéralisme économique, la casse des services publics ne peut être une solution pour compenser les déficits de l'État.



Biographie

Ghislaine Senée a travaillé pendant plus de 20 ans dans le domaine de l'entreprise. Souhaitant déjà œuvrer pour le collectif, elle était représentante du personnel avant de porter un mandat au niveau local, dans la commune rurale d'Evécquemont (78). Elle est ensuite devenue conseillère régionale puis présidente du pôle écologiste à la Région Ile-de-France avant d'être élue sénatrice.



g.senee@senat.fr

JACQUES FERNIQUE SÉNATEUR DU BAS-RHIN



PLEIN SUCCÈS POUR LE RÉEMPLOI SOLIDAIRE DES VÉHICULES !

On pourra dorénavant louer à prix très modique des voitures Crit'air 3 essence de qualité encore correcte à des personnes en grande précarité mobilité qui ne disposent pas de solution de mobilité alternative pratique. Ces véhicules issus de la Prime à la Conversion (PàC), voués à terme à la destruction, pourront ainsi être confiés à des garages solidaires (comme Mobilex en Alsace) pour qu'ils assurent la gestion de ce service sous l'autorité des collectivités volontaires. Comme rapporteur au Sénat de cette proposition de loi, j'ai fait adopter mes 17 amendements d'amélioration et de précision en commission puis en séance.

Adopté à l'unanimité par le Sénat, mon texte a été ensuite voté conforme à l'Assemblée nationale grâce à la députée écologiste Marie Pochon et à l'accord transpartisan soutenu par Jean-Marc Zulesi. Cette loi prouve bien que lorsque l'impératif écologique prend en compte l'exigence de solidarité, nos politiques publiques rencontrent l'adhésion et l'efficacité.

MOBILITÉS DU QUOTIDIEN : LA RÉVOLUTION DES SERM

L'ambition des SERM (Services express régionaux métropolitains), consiste pour une quinzaine de nos larges bassins de mobilités à déployer une offre TER,

de transports publics, de cars express, qui soit très attractive, continue et bien connectée avec les mobilités durables. La proposition de loi initiée à l'Assemblée nationale a été enrichie au Sénat dans un esprit transpartisan. Le colloque que j'ai organisé avec tous les acteurs dans la semaine précédente y a assurément contribué. Parmi les apports déterminants du Sénat, mon amendement a hissé les infrastructures cyclables comme partie intégrante essentielle des SERM.

EN FINIR AVEC LE TOUT JETABLE !

À la demande du Réseau Vrac & Réemploi, j'ai organisé un colloque au Sénat sur le réemploi des emballages : celui-ci ne décolle pas, nous sommes très loin de l'objectif légal de 10% d'emballages réemployés en 2027. À l'issue de cet événement, nous avons élaboré une liste de recommandations à l'attention des pouvoirs publics, visant à renforcer les conclusions du rapport de la mission d'évaluation et à faciliter le développement du réemploi. Ce colloque, qui a réuni des expert.es et des acteurs clés du secteur, a été l'occasion de discuter des avancées, des défis et des perspectives liés à l'application de la loi AGECE. De manière plus générale, il en est ressorti des propositions pour renforcer le financement et les contrôles, ainsi que des incitations économiques, voire des sanctions, pour encourager le changement en rendant compétitifs les emballages réemployables.



Biographie

Sénateur écologiste du Bas-Rhin depuis octobre 2020, Jacques Fernique fait partie du Groupe Ecologiste - Solidarité et Territoires. Membre de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable, il s'investit beaucoup sur les thématiques des transports et de l'économie circulaire. Il est notamment vice-président du groupe d'études d'économie circulaire au Sénat et co-président du Club des élus nationaux pour le vélo.



j.fernique@senat.fr

MATHILDE OLLIVIER SÉNATRICE REPRÉSENTANT LES FRANÇAIS.ES ÉTABLI.ES HORS DE FRANCE



MES ENGAGEMENTS

Je suis membre de la commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport, avec ma collègue Monique de Marco.

L'orientation politique de notre commission exige une bataille de tous les instants. Face à une droite toujours plus extrême, je me suis opposée à l'interdiction de l'écriture inclusive ou, plus récemment, à un texte sur la laïcité dans le sport ciblant les femmes portant un voile. J'ai porté notre positionnement sur les questions relatives à la vie associative, en défendant avec force le tissu associatif de nos territoires et en alertant sur le risque de précarisation des jeunes lors de la proposition d'élargissement du Service civique.

Enfin, je suis engagée au quotidien pour répondre aux problématiques spécifiques des Français.es de l'étranger, qu'elles soient législatives, budgétaires ou individuelles.

JEUNESSES

Plus jeune sénatrice de la Ve République, la question « des jeunesses » est et restera omniprésente dans mes travaux. En décembre, nous avons pu porter, avec ma collègue Monique de Marco, une proposition de loi visant à instaurer une allocation d'autonomie universelle d'études. 43% des étudiant.es disent sauter un repas par jour : face à cette précarité grandissante, il est urgent d'agir.

Aussi, je me suis opposée au Service national universel (SNU). Cette vision militariste et utilitariste de la jeunesse n'est pas la mienne. Nous préférons cibler l'argent du SNU vers l'éducation populaire et le monde associatif, pour la solidarité et l'émancipation des jeunes.

SPORT

Je porte la parole du groupe sur le sport au Sénat. Thématique centrale de ma commission, j'ai fait adopter un amendement visant à interdire l'exonération fiscale des fédérations sportives internationales et un amendement pour augmenter les moyens dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Je suis également de près la mission d'information sur les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Le sport est un moteur de solidarité et de cohésion nationale. Malheureusement, les grands événements sportifs suivent aujourd'hui une logique principalement économique et commerciale. Face à l'urgence climatique, il est nécessaire de revoir notre modèle et de permettre un véritable basculement écologique du monde du sport.

BIOGRAPHIE

Mathilde Ollivier a été élue sénatrice représentant les Français.es établi.es hors de France lors des élections sénatoriales de 2023. Elle a passé ces dix dernières années à l'étranger, d'abord en Allemagne puis à Bruxelles, avant de s'installer à Vienne. Mathilde Ollivier s'est engagée à la suite des marches climat, face à l'urgence de porter les enjeux du changement climatique au niveau politique. Plus jeune sénatrice de France, elle souhaite pouvoir porter dans les institutions la parole et les revendications des jeunes préoccupé.es face aux urgences sociales et environnementales.



m.ollivier@senat.fr

AKLI MELLOULI SÉNATEUR DU VAL-DE-MARNE



POUR UN CESSEZ-LE-FEU À GAZA

L'actualité internationale de ces derniers mois est marquée par le conflit au Proche-Orient qui ne cesse de déchirer la région depuis le mois d'octobre. La guerre ne permettra pas d'aboutir à la sécurité des peuples israéliens et palestiniens, qui doit passer par une solution politique viable. Le cessez-le-feu dans la région est indispensable et je me suis mobilisé en interrogeant le Gouvernement lors des questions d'actualité au Gouvernement (QAG) du 14 février 2024 sur les moyens déployés pour la mise en œuvre de celui-ci. Je me suis par ailleurs rendu à Rafah en février dernier et j'ai constaté les dégâts causés par la guerre. Les témoignages des médecins humanitaires présents sur place ont contribué à renforcer mon action pour un cessez-le-feu durable et le retour de tous les otages.

Il me semble désormais important que la France, à l'instar d'autres pays européens, reconnaisse l'État de Palestine afin de transformer ses paroles en actes. Être capable de percevoir la Palestine de demain permettra de travailler à l'émergence d'une solution politique et à une reconstruction, qui instaurera une paix durable entre les deux peuples.

NOUER DES LIENS DIPLOMATIQUES À TRAVERS L'ÉDUCATION

J'ai exercé en qualité de rapporteur sur le projet de loi concernant l'approbation de l'accord entre la France et l'Allemagne sur l'apprentissage transfrontalier.

Cet accord marque une étape importante pour favoriser la formation professionnelle et l'employabilité des jeunes au-delà de nos frontières. Il devrait ouvrir la voie à des accords similaires avec la Belgique, le Luxembourg, la Suisse, l'Espagne et l'Italie. Cette initiative souligne notre engagement à construire un espace européen de l'éducation cohérent et à favoriser les opportunités pour nos jeunes générations. Il est nécessaire d'encourager l'éducation transfrontalière ainsi que la formation professionnelle pour obtenir un avenir plus prometteur.

NOUER DES LIENS DIPLOMATIQUES À TRAVERS L'ÉDUCATION

Siégeant à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, j'ai pu partager mon regard sur la relation France-Afrique au Sénat. A cette occasion j'ai appelé à plus de considération pour les réseaux des sociétés civiles et plus de cohérence entre nos discours de politique intérieure et de politique extérieure.

J'ai alerté sur la forte dégradation de la perception de la France dans ces pays dans un contexte où l'Afrique fait face à une crise multi-dimensionnelle avec le dérèglement climatique comme catalyseur. Malgré cela, je reste persuadé que nous sommes en capacité de relancer très rapidement une nouvelle dynamique positive et d'ériger des passerelles entre nous et nos camarades africains grâce à la francophonie, à une diaspora engagée et surtout grâce à la possibilité historique d'initier une coopération pour lutter conjointement contre le dérèglement climatique.



Biographie

Akli Mellouli est issu des milieux associatif, syndical et militant du Val-de-Marne. Il s'est saisi des questions d'égalité et de discriminations tout au long de son parcours. Son engagement local dans le Val-de-Marne et son investissement à l'échelle nationale l'amènent à occuper diverses fonctions politiques. En 2001, il est élu maire-adjoint de Bonneuil-sur-Marne, chargé de l'urbanisme, des travaux et de la vie économique. Parallèlement il est chargé, à la CFTD, du pilotage du projet européen « EQUAL » visant à lutter contre les discriminations dans le monde du travail. Il est, depuis octobre 2023, sénateur du Val-de-Marne.



a.mellouli@senat.fr

ANNE SOUYRIS SÉNATRICE DE PARIS



LA SANTÉ AU POUVOIR !

La santé doit devenir la préoccupation centrale de chacune de nos politiques publiques. Voilà mon combat au Sénat : mettre la santé au pouvoir, avec une attention toute particulière pour les personnes les plus éloignées du système de santé et dans un environnement fragilisant. "One Health" est une perspective majeure de mon engagement en ce qu'elle met la santé de la planète, des animaux et des plantes dans l'écosystème sanitaire.

SANTÉ POUR TOUTES ET TOUS

Améliorer la santé des minorités est un combat de tous les instants au Sénat. En novembre, j'ai défendu l'AME au cœur des débats de la loi "immigration". En décembre, j'interrogeais le Gouvernement sur les guets-apens homophobes et en juin nous parvenions avec les associations à faire fermer un site problématique. En mai, comme cheffe de file du groupe, j'ai défendu le droit des mineur.es trans à disposer de traitements médicaux afin d'entamer une transition face à une droite toujours plus transphobe. Dès le début de mon mandat, je me suis attelée à un travail transpartisan sur la lutte contre les addictions dans une optique d'accompagnement sans jugement et d'efficacité. Je me suis par ailleurs rendue dans plusieurs prisons afin d'alerter sur le manque d'accès à des soins dignes en milieu pénitentiaire.

LUTTE CONTRE LES TOXIQUES

En octobre, j'ai alerté le Gouvernement sur le risque du plomb couvrant la cathédrale Notre-Dame de Paris, pour éviter une catastrophe sanitaire avec l'installation de 400 tonnes de plomb en plein Paris. En novembre, j'ai interrogé le Gouvernement sur la pollution en Ile-de-France, alors que l'ARS recommandait de ne plus consommer les œufs de poules élevées en plein air. Une première étape contre ces pollutions a été franchie, avec l'interdiction des polluants éternels portée par les écologistes et votée à l'Assemblée nationale puis au Sénat.

RÉPARER LA SÉCURITÉ SOCIALE ET NOS SERVICES PUBLICS

Face à la casse de notre sécurité sociale, nous avons défendu lors de l'examen du budget un changement de paradigme. D'une part, il s'agissait de faire en sorte que les responsables des pollutions et de nos maladies deviennent les contributeurs de la sécurité sociale de demain. D'autre part, il s'agissait de placer, au cœur des dépenses, le soin, la prévention et la santé environnementale plutôt que les logiques comptables. Rapporteuse d'une mission sur la situation des Ehpad, nous rendrons en septembre des recommandations pour empêcher la fermeture d'Ehpad et améliorer l'hébergement des personnes dépendantes alors que la situation est intenable, avec près de 9 établissements publics sur 10 déficitaires.

Biographie

Journaliste pendant plus de 20 ans, elle s'engage très vite au Journal du sida et se spécialise sur les questions de santé, notamment auprès de et avec les plus exclu.es. Elle devient ces dernières années professeure des écoles. En 2014, elle est élue conseillère de Paris et coprésidente du groupe écologiste de Paris. Elle était adjointe à la maire de Paris en charge de la santé publique et environnementale, de la lutte contre les pollutions et de la réduction des risques, de 2017 à 2023.



a.souyris@senat.fr



THOMAS DOSSUS SÉNATEUR DU RHÔNE



POUR SUIVRE LA DÉFENSE DES LIBERTÉS PUBLIQUES

Au Sénat et au Gouvernement, les questions sécuritaires sont une obsession permanente. Lois sécurité globale, séparatisme, surveillance des Jeux olympiques, biométrie, immigration, programmation du ministère de l'Intérieur : les textes de lois qui font reculer nos libertés ne manquent pas.

A chaque fois, le scénario est le même : le Gouvernement macroniste propose une loi qu'il présente comme équilibrée (mais qui en réalité attaque déjà gravement les libertés publiques), la droite sénatoriale fait adopter des amendements qui empirent largement le texte (avec la complicité du Gouvernement), le reste de la navette parlementaire et le Conseil constitutionnel "corrige" la plupart de ces dérives, mais pas toutes.

Finalement, texte après texte, on assiste à un recul important de nos libertés. Face à cette petite musique bien réglée, j'ai œuvré, j'œuvre et j'œuvrerai toujours dans le sens inverse. Pour garantir les libertés individuelles, collectives et associatives, pour mieux contrôler l'action des forces de sécurité intérieure, pour empêcher le déploiement massif de technologies de surveillance. Tel est le sens de mon engagement.

POUR UN BUDGET RÉELLEMENT ÉCOLO

Cette année, la Cour des comptes a décidé de consacrer entièrement son rapport annuel à l'adaptation au changement climatique, avec un constat clair : la prise de conscience et les montants investis en France par la sphère publique ne sont pas au niveau.

A la commission des finances où je siège comme vice-président depuis 2023, j'ai œuvré pour que l'outil budgétaire et fiscal soit mis au service du climat et de la justice sociale.

Lors de l'examen du projet de loi de finances pour 2024, j'ai proposé plusieurs amendements concrets afin de dégager de nouvelles recettes qui permettraient de répondre à ces impératifs urgents : atténuation et adaptation. Augmentation de la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus, ISF climatique, réduction des écarts de salaire, barème progressif de l'impôt sur le revenu : les propositions écologistes ne manquent pas, mais aucune n'a été retenue par le Gouvernement macroniste ou la droite sénatoriale.

J'ai également publié un rapport sur le déploiement des aides à la décarbonation des sites industriels les plus émetteurs par France 2030. Le constat est sévère : la réalité est très loin des annonces gouvernementales initiales. Les besoins sont pourtant immenses si nous souhaitons garder notre industrie, ses emplois et répondre à nos engagements climatiques.

EXPÉRIMENTER LOCALEMENT LA LÉGALISATION DU CANNABIS

La politique sécuritaire et répressive à l'encontre des consommateurs et consommatrices de cannabis a montré ses limites et son inefficacité. Pour changer de paradigme, j'ai déposé une proposition de loi visant à permettre la légalisation du cannabis sur le modèle allemand, par le biais d'expérimentations locales dans les collectivités territoriales volontaires. L'objectif est de partir des territoires volontaires pour sortir de l'impasse de l'approche inefficace actuelle.

BIOGRAPHIE

Lyonnais d'adoption, chargé de communication de profession, il a participé à toutes les campagnes écologistes à Lyon jusqu'à celle de 2020 qui a porté l'écologie politique aux responsabilités à la ville de Lyon et à la Métropole. Cette victoire politique lui a aussi ouvert les portes du Sénat, où il œuvre depuis 4 ans pour la défense des libertés publiques, pour la promotion d'une culture vivante et émancipatrice et pour un budget à la hauteur des enjeux climatiques.



t.dossus@senat.fr



MONIQUE DE MARCO SÉNATRICE DE LA GIRONDE



MON ENGAGEMENT POUR LA JEUNESSE

Depuis le début de mon mandat, j'ai mis la jeunesse au cœur de mes priorités. Alors que 1 400 000 jeunes vivent sous le seuil de pauvreté, nous devons bâtir un nouveau contrat social avec la jeunesse. Cette année, j'ai déposé une proposition de loi pour créer une allocation d'autonomie universelle pour tou.tes les jeunes en formation. J'ai défendu ce texte lors de la niche parlementaire du groupe écologiste. Cette allocation existe déjà dans plusieurs pays européens, mais c'était la première fois que le Parlement français s'emparait de ce sujet. Il s'agit du point de départ d'un travail parlementaire que je souhaite transpartisan, car la pauvreté n'a pas de couleur politique.

Lors du projet de loi de finances, j'ai également proposé la création d'un chèque santé étudiant, les repas CROUS à 1€ pour tou.tes ou l'augmentation des bourses de 10%. Je poursuivrai ce combat sans relâche, au Sénat et en Gironde.

NON AU TRI SOCIAL DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

La réforme du « choc des savoirs » est un nouvel affront aux valeurs de l'École publique. En créant des groupes de niveaux au collège, elle institutionnalise le tri social et aggrave les inégalités scolaires. J'ai déposé, avec des parlementaires et des enseignant.es, un recours au Conseil d'État pour faire tomber cette réforme qui est contraire aux principes du Code de l'Éducation.

POUR UNE PRESSE LIBRE ET INDÉPENDANTE

A l'heure où l'audiovisuel public (France TV, Radio France...) est menacé par un projet de fusion ou de privatisation, nous devons défendre coûte que coûte la liberté de la presse. Il s'agit d'un combat essentiel pour notre démocratie. Ainsi, j'ai déposé deux propositions de loi pour garantir l'indépendance de l'audiovisuel public et lutter contre la concentration des médias.

CONTRÔLER LE FINANCEMENT DES ÉCOLES PRIVÉES SOUS CONTRAT

Suite aux révélations sur l'établissement privé Stanislas, j'ai demandé la création d'une commission d'enquête sur le financement des établissements privés sous contrat. L'État y consacre 7,8 milliards d'euros par an. Nous continuerons à exiger un contrôle efficace sur l'utilisation de cet argent.

#METOO CINÉMA : DES PAROLES AUX ACTES LÉGISLATIFS

Grâce au mouvement #MeToo, la société a pris conscience des violences sexistes et sexuelles dans le monde du cinéma. Pourtant, les pouvoirs publics n'ont mis en place aucune réponse législative satisfaisante. Suite aux révélations de Judith Godrèche, j'ai fait adopter un amendement pour retirer les subventions du CNC aux entreprises de production en cas de condamnation.

BIOGRAPHIE

Professeure de technologie, son engagement débute dans les comités anti-nucléaires. Il s'est poursuivi chez les Verts depuis 1990, ainsi que dans de nombreuses associations environnementales et de solidarité. Elle a également exercé plusieurs mandats locaux : conseillère municipale à Talence, conseillère régionale et vice-présidente du Conseil régional d'Aquitaine.



m.demarco@senat.fr

RAYMONDE PONCET MONGE SÉNATRICE DU RHÔNE



UNE LOI BIEN VIEILLIR EN DEÇÀ DES ENJEUX

Alors que nous attendions la grande loi autonomie promise par le Gouvernement, nous dûmes nous contenter d'une proposition de loi Bien Vieillir sans ambition ni financement déposée par Aurore Bergé.

Les Ecologistes ont proposé des alternatives systémiques à cette loi, d'inclure le handicap dans une perspective antivalidiste et de donner à la branche Autonomie la nécessaire stratégie de long terme en partant des besoins.

POUR UN DROIT FONDAMENTAL À L'ALIMENTATION

Alors que, selon le Secours Populaire, un.e Français.e sur trois ne mange pas à sa faim et que le droit à l'alimentation n'est toujours pas reconnu dans la Constitution, j'ai pris l'initiative de déposer une proposition de loi constitutionnelle afin d'y consacrer le droit fondamental à l'alimentation.

CONTRE LA RÉFORME DU RSA : UNE SOCIÉTÉ DU PLEIN EMPLOI UTILE ET ÉCOLOGIQUE

Poursuivant ses politiques antisociales après la réforme des retraites, le Gouvernement a proposé une réforme de Pôle emploi et du RSA. Contre cette régression sociale, les Ecologistes ont défendu un plein emploi solidaire avec des emplois utiles sur les plans social et environnemental.

Contre le "workfare", nous avons défendu l'instauration d'un revenu minimum garanti sans contrepartie, car la pauvreté est la première trappe à l'emploi, ce qui rend inepte l'opposition entre prestation et travail. Contre ce modèle productiviste, nous avons défendu la baisse du temps de travail et le partage des richesses.

DÉNONCER LE GÉNOCIDE EN COURS À GAZA

En septembre 2023, j'ai déposé une résolution visant à interdire le commerce avec les colonies des territoires palestiniens occupés.

Puis, devant le génocide en cours à Gaza après les crimes de guerre du 7 octobre, je fus la première parlementaire à déposer une résolution visant à encourager la France à saisir la Cour Pénale Internationale sur la situation à Gaza.

Enfin, le 4 mai, j'ai organisé un grand colloque au Sénat rassemblant des juristes en droit international comme Johann Soufi ou Gilles Devers, des médecins comme Ghassan Abu Sittah (qui fut empêché d'accéder au territoire français) ou Pascal André, des écrivains comme Elias Sanbar, Sylvain Cypel ou Kaoutar Harchi, des activistes comme Razan Zuayter ou Omar Barghouti ou encore l'ancien commissaire spécial des Nations Unies Michael Lynk. Devant un public nombreux ont été évoqués le génocide en cours et la violence de la colonisation en Palestine, nous avons également pu tracer des chemins vers un cessez-le-feu immédiat et une paix durable entre les deux peuples.



Biographie

Économiste de formation, écosyndicaliste, Raymonde Poncet Monge aime rappeler qu'elle est venue à l'écologie politique par le social. Elle soutient la justice, en France et à l'international. Résolument engagée dans la dénonciation du génocide en cours à Gaza, son fil conducteur est l'application du droit international. Cheffe de file lors de la contre-réforme des retraites, elle s'attache, au-delà de la résistance au contenu antisocial des lois, à défricher des propositions sociales pour le projet écologiste.



r.poncetmonge@senat.fr

GUY BENARROCHE SÉNATEUR DES BOUCHES-DU-RHÔNE



MES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

Cette année, mon activité sénatoriale fut marquée par ma participation à la commission d'enquête sur le narcotrafic, avec de nombreuses auditions et déplacements dont à Marseille. J'ai également porté les positions du groupe écologiste sur plusieurs lois relatives à l'organisation territoriale et au statut des élu.es. Lois insatisfaisantes que j'ai tenté d'améliorer par de nombreux amendements mais qui demeurent incomplètes.

À l'invitation d'ICAN France, j'ai participé au "Nuclear Ban Week" à l'ONU, à New-York. Bien que la France n'ait pas signé le traité d'interdiction des armes nucléaires et ne dispose pas du statut d'observateur (malgré mes demandes en ce sens au ministre), j'ai pris part à cet événement en tant que parlementaire français.

En circonscription, j'ai pu m'impliquer dans le dossier d'industrialisation verte de Fos-sur-Mer. J'ai aussi initié la création d'un conseil des élu.es écologistes des Bouches-du-Rhône afin que nos échanges réguliers améliorent l'efficacité de nos actions.

RAPPORT "RÉUSSIR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES COLLECTIVITÉS"

L'échelon territorial est fondamental pour assurer la réussite de la transition écologique.



Le rapport « Engager et réussir la transition écologique de sa collectivité » est un outil pratique et méthodologique important pour accompagner les collectivités dans cette démarche, véritable boîte à outils pour les élus locaux, les élues locales et leur administration. J'ai grandement pris part à la conception de ce travail en tant que rapporteur. Après de nombreuses auditions d'acteurs locaux, nous avons formulé 24 recommandations résumant les bonnes pratiques locales à mettre en œuvre ainsi qu'un ensemble de méthodes et de ressources à disposition des collectivités.

LOI IMMIGRATION

En tant que chef de file du Groupe Ecologiste - Solidarité et Territoires sur le projet de loi immigration, j'ai plaidé en faveur d'une dignité inconditionnelle pour les migrant.es, de leur accueil jusqu'au traitement de leurs demandes. J'ai défendu une politique migratoire humaniste et la création d'un ministère dédié à la politique d'immigration, d'accueil et d'intégration.

Après un parcours chaotique, ce texte, qui résulte d'un calcul politicien, entraîne un recul des droits essentiels et fait l'impasse sur toute régularisation et intégration. A contre-courant des valeurs que les Écologistes portent, il ne fait qu'aggraver la précarisation des étranger.ères et nier l'inéluctabilité ainsi que la richesse des phénomènes migratoires. Nous nous y sommes fermement opposé.es et continuerons à lutter pour une dignité inconditionnelle d'accueil.

BIOGRAPHIE

Militant écologiste depuis 1973, Guy Benarroche poursuit son engagement afin de développer un projet politique écologiste global. Au Sénat, il le porte en particulier dans les domaines de la justice, de la police, de la tranquillité publique et de l'organisation territoriale.



g.benarroche@senat.fr

YANNICK JADOT SÉNATEUR DE PARIS



POUR UNE PROGRAMMATION DE L'ÉNERGIE À LA HAUTEUR DE L'URGENCE

Alors que l'Union européenne a adopté un paquet de mesures très exhaustif de lutte contre le dérèglement climatique, la France continue d'afficher et d'assumer un retard coupable en la matière. Pointé du doigt par la Commission européenne pour le non-respect de ses objectifs renouvelables et efficacité, le Gouvernement refuse de porter devant le Parlement les grandes lois pourtant obligatoires sur le climat et la programmation des investissements dans la transition énergétique.

Les Écologistes au Sénat ont vivement critiqué cette attitude totalement irresponsable. Nous avons dénoncé les nouveaux projets pétro-gaziers en Gironde, en Moselle ou en région parisienne, à rebours de l'exemplarité que doit afficher la France en matière de sortie des énergies fossiles. Nous combattons la multiplication des projets de nouveaux EPR dont les coûts explosent et dont le calendrier reporte à l'après 2040 les efforts urgents pour le climat. Et nous portons, dans chaque texte, des objectifs renforcés et des investissements dans les énergies renouvelables et la sobriété énergétique, enjeu impératif pour la consommation d'énergie et la facture des ménages, pour la fin des dépendances aux énergies fossiles et aux régimes autoritaires, pour le développement d'entreprises et d'emplois sur tous nos territoires.



Biographie

Yannick Jadot est né en 1967 et a grandi dans un village de l'Aisne avant de rejoindre Paris pour y faire des études d'économie. Titulaire d'un DEA d'économie et de finance internationale, spécialisation économie du développement, il part travailler au Burkina Faso sur des projets d'appui aux paysan.nes, puis au Bangladesh sur des programmes de soutien aux femmes pauvres. En 1995, il rejoint Solagrail, une ONG spécialisée sur les questions internationales. De 2002 à 2008, il dirige les campagnes de Greenpeace en France. En 2009, il participe à la fondation d'Europe Ecologie et est élu pour la première fois au Parlement européen. En 2022, il est candidat à l'élection présidentielle. En 2023, il est élu sénateur de Paris, pour continuer à porter le combat en faveur de la transition écologique et de la solidarité dans nos territoires.



y.jadot@senat.fr

UN LOGEMENT ABORDABLE PARTOUT, POUR TOUTES ET TOUS

Notre pays connaît une crise profonde du logement qui met de plus en plus de nos concitoyen.nes en grande difficulté : plus de 4 millions de Français.es mal logé.es, 2,4 millions de familles qui attendent un logement social, des centaines de milliers de personnes sans-abri, plus de 10 millions de Français.es qui ont froid l'hiver et étouffent lors des canicules... C'est aussi une crise majeure dans le secteur du bâtiment où des milliers d'entreprises et d'emplois sont menacés. Cette bombe sociale et sanitaire ne vient pas de nulle part. Depuis 2017 et l'arrivée d'Emmanuel Macron au pouvoir, la construction de logements s'est effondrée, les budgets construction et rénovation thermique ont été sacrifiés, la spéculation foncière encouragée.

Face à cela, j'ai porté l'idée d'un grand plan d'investissement dans le logement à travers la massification de la rénovation thermique, source d'économies d'énergie, de pouvoir d'achat et d'emplois dans nos territoires ; le renforcement de la loi SRU pour le logement et la mixité sociale, l'encadrement des loyers, les capacités d'investissements des acteurs économiques et sociaux comme des collectivités locales. Nous avons agi pour faciliter la transformation des bureaux en logement, et pour mieux encadrer AirBnB. Nous l'avons fait en concertation avec tous les acteurs de la filière. Ils sont prêts à prendre leur part, mais ils attendent un cap clair et ambitieux.

GRÉGORY BLANC SÉNATEUR DU MAINE-ET-LOIRE



#METOO DES ARMÉES

À la suite de révélations d'affaires d'agressions sexuelles au sein des armées, diverses démarches ont été engagées : questions d'actualité au Gouvernement (QAG), questions écrites précises aux ministres... afin de maintenir la pression.

Avec les acteurs de la société civile, nous avons poursuivi ce travail qui a conduit le ministre des Armées à commander un rapport auprès de l'Inspecteur Général des Armées, rendu public en juin dernier. L'une des recommandations pointe du doigt la nécessité de systématiser les radiations des cadres pour tout auteur d'agression passible de peine de prison reconnu pénalement. J'ai déposé une proposition de loi en ce sens afin de modifier le code de justice militaire et d'affirmer le devoir d'exemplarité de l'armée française.

POMPIERS : CRÉER UNE RÉSERVE OPÉRATIONNELLE

Notre modèle de sécurité civile est sous tension : les pompiers sont en manque de moyens financiers et humains, voire en difficulté opérationnelle face à une charge qui n'a de cesse d'augmenter. Face au dérèglement climatique, il convient de revoir les modes d'organisation et de financement. Après un ensemble d'auditions, j'ai déposé une proposition de loi portant sur la création d'une réserve opérationnelle de sécurité civile ouverte aux volontaires. Parallèlement, mon action se poursuit pour clarifier les missions et assurer les financements des Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS).



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES

La transition s'impose aux collectivités, il nous faut donc construire des hypothèses du monde local de demain et définir des chemins de cette transition. J'investis ces enjeux comme membre de la commission des finances et vice-président de la délégation aux collectivités territoriales.

LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Huit millions de Français.es vivent dans des quartiers d'habitat social où les élus locaux et élues locales doivent développer des trésors d'ingéniosité pour préserver des territoires apaisés, structurellement moins dotés malgré quelques subventions de politique de la ville. Les exonérations de taxes foncières pour les HLM représentent près d'un milliard de manque à gagner annuel pour une compensation de 38 millions d'euros. Des moyens budgétaires doivent être trouvés pour ces communes afin de répondre aux besoins (éducation, sécurité, ascenseur social...) tout en préservant la mixité sociale.

Biographie

Sénateur divers gauche de 44 ans. Un engagement forgé dans le syndicalisme, dès 1998, comme représentant régional puis national des surveillants, parallèlement impliqué à Trélazé (régie de quartier, comité des fêtes). Mon parcours professionnel : consultant, vacataire à l'université et chef d'entreprise. Plus jeune conseiller général du Maine-et-Loire en 2007, j'intègre en 2008 la mairie de Trélazé comme premier adjoint. Responsable départemental du PS de Maine-et-Loire en 2012, j'en claque la porte en 2016 pour des raisons locales. Je suis au Département le chef de file du groupe d'opposition depuis 2015.



g.blanc@senat.fr

Retrouvez toute l'activité du
groupe sur nos réseaux sociaux
et sur notre site internet !

www.ecologiste-senat.fr

